



DELIBERATION N° 04/2020/CACL

DE LA SEANCE PLENIERE DU VENDREDI 31 JANVIER 2020 A 09H00
AU SIEGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

PORTANT REGULARISATION D'AUTORISATION DE DEPLACEMENT DE M. PATRICK LABEAU, 1^{er} ADJOINT AU MAIRE DE LA COMMUNE DE MONTSINERY-TONNEGRANDE ET MEMBRE TITULAIRE PUBLIC DU COMITE DE PROGRAMMATION DE L'AGGLO GAL AU SEMINAIRE ET ASSEMBLEE GENERALE DE LEADER A NARBONNE

Nombre de Conseillers en exercice : 30
Nombre de Conseillers Présents : 16
Nombre de Procurations : 7
Date de convocation : Vendredi 22 janvier 2020

Nombre de suffrages exprimés : 23
Vote :
Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille vingt, le vendredi trente-et-un janvier à neuf heures, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral, se sont réunis pour la tenue d'une séance plénière au siège de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral sous la Présidence de Marie-Laure PHINERA-HORTH.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Marie-Laure PHINERA-HORTH, Présidente - Raphaël RABORD, 4^{ème} Vice-Président - Roger ARON, 5^{ème} Vice-Président - Serge BAFAU, 6^{ème} Vice-Président - Nestor GOVINDIN, 2^{ème} Membre du Bureau - Rosaline CAMILLE-SIDIBE, Conseillère communautaire - Corine DIMANCHE, Conseillère communautaire - Marie-Reine GIRAULT, Conseillère communautaire - Farah KHAN, Conseillère communautaire - Chester LEONCE, Conseiller communautaire - Maryse LUPON, Conseillère communautaire - Mylène MAZIA, Conseillère communautaire - Anne-Michèle ROBINSON, Conseillère communautaire - Gabriel SERVILLE, Conseiller communautaire - Serge SEWGOBIND, Conseiller Communautaire - Alex WEIMERT, Conseiller communautaire

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES : Georgina CHIN-TEN-FUNG, Conseillère communautaire → **Procuration** à Farah KHAN - Jean GANTY, 1^{er} Membre du Bureau → **Procuration** à Raphaël RABORD – Thierry LEMKI, Conseiller communautaire → **Procuration** à Nestor GOVINDIN – Claude MORTIN, Conseiller Communautaire → **Procuration** à Serge BAFAU - David RICHE 3^{ème} Vice-Président → **Procuration** à Serge SEWGOBIND - Claude PLENET, Conseiller communautaire → **Procuration** à Alex WEIMERT - Jocelyne PRUDENT, Conseillère communautaire → **Procuration** à Marie-Laure PHINERA-HORTH

ÉTAIENT ABSENTS : Patrick LECANTE, 1^{er} Vice-Président - Gilles ADELSON, 2^{ème} Vice-Président - Monique AZER, 3^{ème} Membre du Bureau - Roland LEANDRE, Conseiller Communautaire – Guerline LOUIS, Conseillère communautaire - Jean-Pierre THEODORE ROUMILLAC, Conseiller communautaire – Jean-Yves THIVER, Conseiller communautaire

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Corine DIMANCHE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N°698/2D/2B en date du 9 juin 1997 portant création de la C.C.C.L. modifié ;

Vu l'Arrêté Préfectoral n° 2134/SG/2D/1B en date du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération modifié ;

Vu la délibération N° 117/2016/CACL du 29 septembre 2016 portant modification des statuts de la CACL ;

Vu la délibération N° 112/2014/CACL du jeudi 18 septembre 2014 approuvant l'étude de préfiguration du Groupe d'Action Locale (GAL) du Centre Littoral ;

Vu l'appel à projet LEADER émis par la Collectivité Territoriale de Guyane du 28 juillet 2015,

Vu l'adoption du Programme de Développement Rural de la Guyane du 24 novembre 2015 ;

Vu la candidature de la CACL à l'appel à projets LEADER et dont les motifs sont exposés dans le Rapport N° 14/2016/CACL ;

Vu l'avis favorable du comité de sélection LEADER de la Collectivité Territoriale de Guyane reçu par courrier en date du 02 décembre 2016 ;

Vu la délibération N° 48/2017/CACL en date du 20 avril 2017 portant validation de la stratégie de développement, de la maquette financière et désignation du Président de l'AGGLO'GAL

Vu la délibération N° 62/2017/CACL portant validation du projet de convention et de ses annexes relatives au programme LEADER de l'AGGLO'GAL ;

Entendu l'avis favorable de la Commission « Finances » du mardi 28 janvier 2020 ;

Entendu l'avis favorable du Bureau du mardi 28 janvier 2020 ;

Entendu le **Rapport N° 04/2020/CACL** relatif à la régularisation d'autorisation de déplacement de M. Patrick LABEAU, 1^{er} adjoint au maire de la commune de Montsinéry-Tonnégrande et membre titulaire public du comité de programmation de l'Agglo' Gal au séminaire et Assemblée Générale de Leader à Narbonne.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré :

DONNE ACTE à la Présidente de son **Rapport N° 04/2020/CACL** relatif à la régularisation d'autorisation de déplacement de M. Patrick LABEAU, 1^{er} adjoint au maire de la commune de Montsinéry-Tonnégrande et membre titulaire public du comité de programmation de l'Agglo' Gal au séminaire et Assemblée Générale de Leader à Narbonne.

APPROUVE la régularisation du déplacement de M. Patrick LABEAU à Narbonne pour sa participation à l'Assemblée Générale de LEADER FRANCE qui s'est déroulé les 25 et 26 novembre 2019 dans le cadre de sa fonction de membre titulaire public du Comité de programmation de l'Agglo'GAL.

AUTORISE la régularisation du déplacement de M. Labeau et le paiement par la CACL des frais d'avion sur le vol Air France de Cayenne à Paris puis du voyage effectué en train de la seconde place de Paris/Narbonne/Paris ainsi que la prise en charge de l'hébergement.

DIT que dans le cadre du GAL, les déplacements et frais d'hébergement de M. Patrick LABEAU seront remboursés par le FEADER.

AUTORISE la présidente à signer tous les documents administratifs et comptables, à intervenir dans la conduite de cette opération et à entreprendre toutes les démarches qui seront nécessaires au règlement de cette affaire.

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique,
Le vendredi 31 janvier 2020

POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME

LA PRESIDENTE DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

Marie-Laure PHINERA-HORTH